

TITRE DE NIVEAU 7 ENREGISTRÉ AU RNCP

Enseignement à distance
2^e année
1 session par an

ANALYSTE EN STRATÉGIE INTERNATIONALE

Manager de programmes internationaux - Humanitaire et Développement



Préparer l'épreuve complémentaire n°1 du titre « Manager de programmes internationaux - Humanitaire et Développement »

Les compétences et la certification visées étant les mêmes qu'en présentiel, il faut prévoir de consacrer, selon son profil d'origine, 2 à 3 jours sur 7 à la formation. Cela exige de la détermination, mais aussi une certaine souplesse dans sa vie professionnelle. En d'autres termes, si votre emploi vous mobilise 10 à 12 heures par jour, vous ne pourrez pas mener de front votre vie professionnelle, personnelle et la formation.

Si vous craignez de ne pas pouvoir libérer suffisamment de temps pour valider l'intégralité d'un parcours de 2^e année en 1 an, vous pouvez répartir vos efforts sur 2 ans.

Il est possible en année 1 de préparer et valider l'épreuve complémentaire (EC) n°1 (analyse, géopolitique, écosystème de la solidarité internationale, réalisation de notes géopolitiques) et, en année 2, de se consacrer aux autres blocs et à l'EC n°2 pour obtenir le titre complet. La préparation de l'épreuve complémentaire 1 en année 1 ne permet pas de réaliser un stage ; seule l'inscription en année 2 (qui comprend l'épreuve complémentaire "préparer son insertion professionnelle") permet la signature d'une convention de stage.

EC1

DÉVELOPPER SES CAPACITÉS D'ANALYSE DE LA GÉOPOLITIQUE ET DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer ses capacités d'analyses de la géopolitique et de l'écosystème de la solidarité internationale.

COMPÉTENCES VISÉES

Rechercher, analyser, hiérarchiser des informations, développer un raisonnement, rédiger de façon structurée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre d'une étude de contexte imposée, production d'un mémoire opérationnel à visée géopolitique d'un projet de solidarité internationale.

PRÉREQUIS

Les mêmes que pour le titre complet à distance. La validation du titre en 2 ans concerne en particulier les personnes étant dans l'incapacité de libérer suffisamment de temps pour valider l'intégralité d'un parcours de 2^e année en 1 an, ou bien les apprenants qui n'ont pu se rendre au séminaire obligatoire à Abidjan.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les mêmes que pour le titre entier.

DÉLAIS D'INSCRIPTION

Ouverture du portail de candidatures : 21 mars 2023

Clôture des candidatures : 18 septembre 2023

RYTHME

La formation débute le 23 octobre 2023 et se termine officiellement le 27 septembre 2024.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroulant à distance, les apprenants doivent disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam, d'un casque micro et d'une connexion suffisante pour télécharger les cours écrit (manuscrit) et suivre les classes virtuelles.

Les apprenants auront à disposition un LMS (Learning Management System) pour consulter leurs cours, soumettre leurs examens et échanger avec l'administration et leurs camarades dans le cadre des projets de la formation.

Le mode d'évaluation et son calendrier sont mis en ligne en début de formation afin que chacun puisse s'organiser. Les travaux permettent d'affûter ses capacités de recherche et d'analyse.

Les apprenants bénéficient d'un suivi pédagogique et méthodologique par mail, téléphone ou par visioconférence.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail sur supports de cours écrits ; classes virtuelles (environ 22 h, mercredi et jeudi).

PROGRAMME

Voir l'épreuve complémentaire 1
"[Développer ses capacités d'analyse de la géopolitique et de l'écosystème de la solidarité internationale](#)"

VALIDATION ET SUITE DU PARCOURS

La validation des épreuves permet d'obtenir l'épreuve complémentaire n° 1 (EC1) du titre Manager de programmes internationaux – Humanitaire et Développement. L'épreuve complémentaire acquise permet d'accéder aux blocs 1 à 4 et à l'épreuve complémentaire 2.

TARIFS

Épreuve complémentaire 1 en année 1 : 1 800 €.
Blocs 1, 2, 3, 4 et épreuve complémentaire 2* en année 2 : 6 200 €.

**Dans l'épreuve complémentaire n°2, l'expérience professionnelle est obligatoire pour les étudiants en formation initiale et les stagiaires de la formation continue en reconversion. Elle doit être en lien avec les compétences du titre, le métier et le secteur visés.*

CONTACT

contactead@iris-france.org

